

99,4%

L'électrobaromètre du 3e trimestre 2018

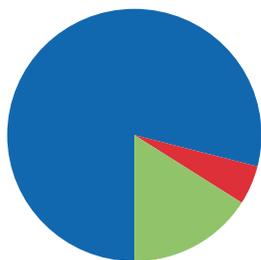
Une grande volonté de recruter, mais peu de candidats

32 % des entreprises d'installation pensent à engager ; 12% envisagent de réduire leur personnel. Mais trouver de nouveaux collaborateurs ou des collaborateurs supplémentaires n'est pas une sinécure. La tension est grande sur le marché du travail.



La concurrence est rude

41 % des entreprises du secteur de l'électro font face à une concurrence plus importante qu'auparavant. Seuls 5 % ressentent une baisse de cette concurrence. Ce paramètre empire trimestre après trimestre. De 94,9 au début de l'année – un score relativement bon – à 93,2 juste avant l'été, et 92,9 aujourd'hui.



Le paiement électronique ? Aucun problème

Pour 79 % des commerçants en électro, l'interdiction de répercuter des coûts supplémentaires aux clients payant par voie électronique ne change rien. Cette interdiction a un grand impact pour 5 % d'entre eux seulement.

L'électrobaromètre accuse une légère baisse au troisième trimestre 2018, avec une valeur de 99,4 points. Le volume de travail se porte bien, mieux même qu'au trimestre précédent – en tout cas pour les installateurs électrotechniques. Ce n'est toutefois pas le cas des commerçants en électro. Pour tous, la concurrence est en hausse, tout comme le nombre de mauvais payeurs. Les commerçants en électro sont franchement pessimistes.



Beaucoup de travail

Nous le signalions déjà il y a trois mois : il y a plus de travail. Cette tendance positive se confirme :

34%

des installateurs ont nettement plus de travail qu'avant l'été.



30%

des installateurs prévoient une hausse du nombre de leurs missions, alors que 15 % d'entre eux s'attendent à une baisse de leur volume de travail.

Les commerçants en électro sont maussades

Les commerçants sont franchement pessimistes face au climat économique. 42 % disent avoir moins de travail et 52 % pensent que la situation va encore se détériorer dans les prochaines semaines. 27 % travaillent d'ores et déjà avec un personnel réduit. Tous les paramètres sont dans le rouge. Même l'évaluation de l'entreprise obtient un score négatif. Seuls 26 % des commerçants sont satisfaits de leur entreprise. Chez les installateurs électrotechniques, ce pourcentage monte même à 53 %.



Mauvais payeurs

Le nombre de mauvais payeurs ne recule pas non plus. Bien au contraire. Ce paramètre obtenait un score de 98,1 au premier trimestre de cette année. Il passait à 97,6 au deuxième trimestre et est aujourd'hui de 97,3. 28 % des entreprises en électro doivent faire face à un nombre croissant de paiements en retard. Occupez-vous sans tarder de vos mauvais payeurs : « Recouvrement de créances », exclusivement réservé aux membres de Nelectra. En lire plus. <https://www.nelectra.be/fr/home> -> Recouvrement de créances



L'électrobaromètre est mesuré depuis 2010. Il s'agit de l'indice conjoncturel des PME et des entrepreneurs indépendants flamands du secteur de l'électro, qu'ils soient installateurs ou commerçants. Le baromètre est mesuré chaque trimestre à l'aide d'un questionnaire adressé à un panel représentatif et fixe d'entrepreneurs, ce qui permet la comparaison d'un trimestre à l'autre. L'électrobaromètre est composé de différents indices partiels. L'électrobaromètre général est calculé à l'aide de ces différents indices partiels. Une valeur supérieure à 100 est le signe d'une évolution positive de la conjoncture ; une valeur inférieure à 100 traduit une évolution négative de la conjoncture. L'enquête la plus récente a été réalisée en octobre.